



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 27 juin 2022

Intervention de **Florence GASCOIN**

Délibération n° 6 : COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous n'avions pas voté le budget de 2021 n'ayant pas trouvé les réponses aux besoins et attentes des Herblinoises et Herblinois notamment en ce qui concerne le climat, la transition énergétique et les investissements nécessaires dans les groupes scolaires. Les questions posées lors de l'adoption du budget primitif n'ont toujours pas de réponses !

19 millions d'euros de dépenses d'équipements étaient prévus dont 2,9 millions d'euros d'études . Que voyons-nous une fois les comptes arrêtés ?

- en décembre 2021, il restait encore 5,9 millions d'euros d'investissements à réaliser : ils sont reportés en 2022
- les études représentent en fait un peu plus d'1,5 millions d'euros.

Pendant ce temps, toujours en 2021, seulement 3 millions d'euros sur 67 millions de dépenses de fonctionnement n'ont pas été mandatés. Ce qui illustre la difficulté de cette commune à produire les équipements publics de demain.

Fort heureusement, le compte administratif ne se limite pas à cela. Nous avons pu constater que les montants réels de consommations énergétiques sont en-deçà des prévisions pour ce qui concerne l'électricité, le chauffage urbain et les combustibles. Seules les consommations d'eau sont plus élevées que prévues, mais, parfois, c'est un décalage de factures qui l'explique. Vous nous le confirmerez !

Quant à ces études dont nous vous demandions simplement de nous en dire les enjeux étant donné les montants envisagés de 2,9 millions d'euros, pourquoi avez-vous entretenu un tel mystère au point de nous en révéler la teneur seulement *en live* au conseil municipal et non dans le cadre de la commission de la citoyenneté et des affaires générales ?

Nous ne comprenons pas cet acharnement de l'adjoint aux finances à retarder la communication des informations.



Citoyen-nes  
engagé-es